

**Délibération n°2019-06-26**

Réf. Nomenclature « Actes » : 7.10

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**


---

**RGPD : acceptation de la proposition de l'entreprise Themys  
et signature de la convention**


---

Nombre de membres du conseil	
En exercice	102
Présents	74
Pouvoirs	8
Votants	82

**L'an deux mille dix-neuf, le 12 décembre 18h00**, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 2 décembre 2019 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Ussel.

**Nathalie Peyrat** est nommée secrétaire de séance.

**Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :**

- Élus ayant donné pouvoir :**

<b>Marine Belle</b>	à	Christophe Arffeuilère	<b>Jean-Marc Bodin</b>	à	Gérard Vinsot
<b>Jean-Paul Bourre</b>	à	Marie-Hélène Pommier	<b>Éric Cheminade</b>	à	Nathalie Delcouderc-Juillard
<b>Nathalie Le Gall</b>	à	Jean-François Michon	<b>Daniel Mazière</b>	à	Claude Bauvy
<b>Dominique Miermont</b>	à	Francis Roques	<b>Jerôme Valade</b>	à	Jean Valade


- Élus représentés par leur suppléant :**

Robert Bredèche (Bernadette Delpech) ; Daniel Caraminot (René Lacroix) ; Bernard Couzelas (Alain Lanly) ; Geneviève Disdero (Gilles Benezy) ; Cécile Martin (Valérie Lamour) ; Didier Pénélox (Gérard Loche).

- Élus absents et non-représentés :**

Gilles Chazal ; Daniel Couderc ; Sandra Delibit ; Philippe Exposito ; Pierre Fournet ; Fabienne Garnerin ; Annie Gonzalez ; Xavier Gruat ; Dominique Guillaume ; Thierry Guinot ; Chantal Guivarch-Paisnel ; René Lacon ; Valérie Lamour ; Martine Leclerc ; Bernard Maupomé ; David Poigneau ; Sylvie Prabonneau ; Valérie Sérrurier ; Geneviève Serve ; Jean-Michel Taudin.

**Délibération n°2019-06-26**

Envoyé en préfecture le 19/12/2019  
 Reçu en préfecture le 19/12/2019  
 Affiché le   
 ID : 019-200066744-20191212-20190626-DE

Le président rappelle que depuis le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en application.

Dans le cadre du respect de la réglementation en vigueur concernant la Réglementation Général sur la Protection des Données (RGPD), Haute Corrèze Communauté propose la mise en place d'une mutualisation à destination de ces communes et syndicats présents sur son territoire.

À travers cette démarche, Haute Corrèze Communauté est chargée de piloter cette action et permet aussi de mutualiser les actions de formation et les réunions de travail par exemple. Chaque structure conventionnera si elle le souhaite avec ce cabinet.

Dans ce cadre, il est proposé de conventionner avec l'entreprise corrézienne THEMYS pour Haute Corrèze Communauté.

Ce contrat de mission passé avec le Cabinet THEMYS portant désignation d'un délégué à la protection des données, conformément aux obligations du Règlement européen sur la RGPD 2016/679.

Tarifs proposés :

- Mise en place de la conformité RGPD : 2 325,00 € HT pour l'année 2020
- Suivi, assistance, et contrôle pour l'année 2020 : 675,00 € HT au prorata de l'année 2020
- Suivi, assistance, et contrôle pour les années suivantes : 900,00 € HT

Le contrat est prévu pour une durée de 4 ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Considérant l'avis favorable du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail en date du 14 novembre 2019.

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** la signature du contrat de mission de délégué à la protection des données dans le cadre de la RGPD avec l'entreprise Thémys.  
Le début de cette prestation se fera au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

<b>A l'unanimité</b>	
Votants	82
Pour	82
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 12 décembre 2019

Le président,  
Pierre Chevalier

